

SÉCURITÉ INCENDIE

Guide pédagogique



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

SOMMAIRE

• Préambule	2
• Les causes et conséquences d'un incendie	3
• Les dangers du feu	4
• Le triangle du feu	5
• La propagation du feu	7
• Les classes de feu	8
• Les moyens d'extinction	9
• Les extincteurs	10
• Extincteurs à eau avec ou sans additif	13
• Extincteur à poudre	14
• Extincteur au dioxyde de carbone – CO ₂	15
• Distances d'attaque sur un feu avec un extincteur	16
• Extincteurs – Mode d'emploi	17
• Les moyens d'extinction adaptés au type de feu	18
• Consignes incendie	19
• Le permis de feu	20
• Les cheminements, les issues de secours et le plan d'évacuation	21
• Les consignes de sécurité	22
• Le déclenchement de l'alarme avec ou sans temporisation	23
• L'alerte des secours, du poste de garde ou de l'accueil	24
• Dégagement d'urgence d'une victime	25
• Les personnes à mobilité réduite	26
• Le déroulement d'une évacuation	27
• Prévention	28
• Évacuation – schéma d'organisation	29



La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous...

Le risque incendie dans les établissements recevant du public (*ERP*) ou les établissements recevant des travailleurs (*ERT*) est un des risques courant auxquels tout le monde est confronté, susceptible, en cas de sinistre, de donner lieu très rapidement à des conséquences dramatiques sur les personnes qui les fréquentent.

En effet, des sinistres meurtriers viennent encore trop souvent nous rappeler que la prévention de l'incendie et de la panique dans les établissements doit toujours être améliorée.

La prévention incendie a pour objectif de limiter les risques de naissance d'un feu, le cas échéant de limiter la propagation de l'incendie, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des services de secours.

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met notamment en œuvre des moyens constructifs (*stabilité au feu et résistance au feu des bâtiments, issues de secours en nombre suffisant...*), des moyens techniques (*alarme, détection incendie, moyens de secours...*), des moyens organisationnels (*consignes et procédures, formation du personnel...*)

Cependant, toutes ces dispositions ne sont efficaces que si chacun d'entre nous en a connaissance.

Ce guide pédagogique est un outil rédigé dans le souci de vous informer, de vous sensibiliser sur les procédures et consignes à respecter en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements de l'Université. Il met l'accent sur un aspect beaucoup plus technique tel que l'utilisation des extincteurs mais également sur les mesures organisationnelles qui je l'espère vous aideront à mieux prévenir tout risque d'incendie et devenir des acteurs actifs dans cette démarche de prévention.

N'oubliez pas, les accidents n'arrivent pas qu'aux autres ! Il faut avoir conscience que nous pouvons tous être victime un jour d'un sinistre. Ce risque est d'autant plus important dans certains locaux de l'Université de par la présence de produits chimiques et toxiques et de matériels et machines potentiellement dangereux.

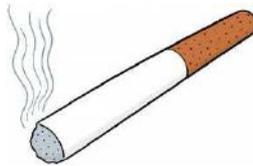


LES CAUSES ET CONSÉQUENCES D'UN INCENDIE

Les plus grandes causes de départ de feu sont :

Les causes humaines :

- l'utilisation de flammes nues, travaux par points chauds (*soudage, oxycoupage ...*)
- les cigarettes
- l'ignorance
- l'imprudence
- la négligence
- les actes de malveillance, etc...



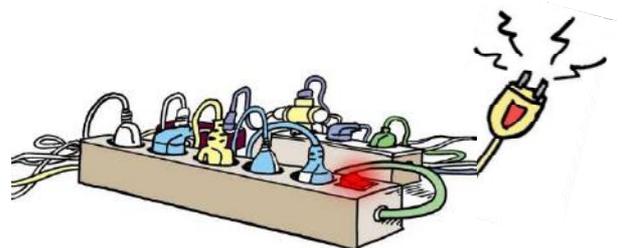
Les causes naturelles :

- la foudre
- le rayonnement solaire
- la fermentation
- la combustion spontanée (*matières organiques*), etc...



Les causes techniques :

- les installations électriques et appareils électriques
- les appareils de chauffage
- les appareils de cuisine
- l'emballement de réactions chimiques
- le gaz, etc...



Les conséquences d'un incendie sont :

- ➔ Pertes matérielles
- ➔ Pertes économiques
- ➔ Brûlures par les flammes
- ➔ Intoxication par inhalation des fumées
- ➔ Exposition à des gaz toxiques ou corrosifs
- ➔ Décès ...





Les effets du Feu se traduisent souvent par des pertes en vies humaines et en biens matériels.

Les fumées générées par un incendie, constituées de gaz et de particules présentent plusieurs dangers :

OPACITÉ

Le manque de visibilité que génère les fumées, rend difficile **l'évacuation** des personnes et **l'intervention** des secours (*perte de l'orientation, effet de panique...*).

TOXICITÉ

Les gaz les plus dangereux émis par les matières en combustion sont :

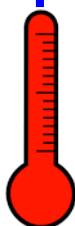
- Le monoxyde de carbone (CO)
- Le dioxyde de carbone (CO_2)
- L'acide cyanhydrique (HCN)...



Environ 80% des décès lors des incendies sont en relation avec l'inhalation des fumées.

TEMPÉRATURE

- Les fumées chaudes sont des facteurs importants dans la propagation du feu par le phénomène de convection. Une accumulation de ces fumées peut entraîner une explosion ou un embrasement généralisé.
- Elles peuvent provoquer des brûlures superficielles sur le corps ainsi que des brûlures internes par inhalation.



INFLAMMABILITÉ

Les fumées chaudes sont des facteurs importants dans la propagation du feu (*voir le chapitre « La propagation du feu » p.7*). Une accumulation de ces fumées peut entraîner une explosion ou un embrasement généralisé.



Pour créer le phénomène de feu, 3 éléments doivent être réunis :

- **Un combustible** : c'est le matériau qui va fournir la matière première en alimentant la combustion.
Il peut être : **solide** (*bois, papier, tissus ...*), **liquide** (*hydrocarbures...*), **gazeux** (*gaz naturel, propane...*)
- **Un comburant** : c'est en général l'oxygène présent dans l'air ambiant.
- **Une énergie d'activation** : c'est la source de chaleur qui fait démarrer la combustion : flammes, électricité, étincelles, chaleur, combustions spontanées, échauffements, frottements mécaniques...

Ces 3 éléments sont reproduits sous la forme d'un triangle du feu



COMBUSTIBLE + COMBURANT + ÉNERGIE D'ACTIVATION = COMBUSTION

→ Pour éteindre un feu, il suffit de supprimer l'une des parties du triangle.

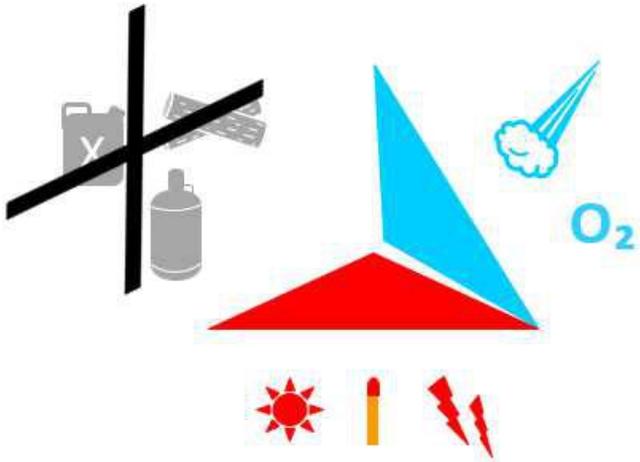
À titre d'exemple

- En coupant la vanne d'un gaz enflammé, vous supprimez le combustible
- En posant une serpillère humide sur une friteuse enflammée vous supprimez le comburant
- En refroidissant avec de l'eau le bois enflammé, vous supprimez la source de chaleur



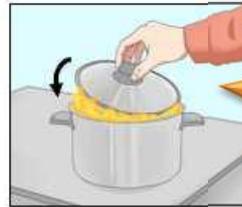
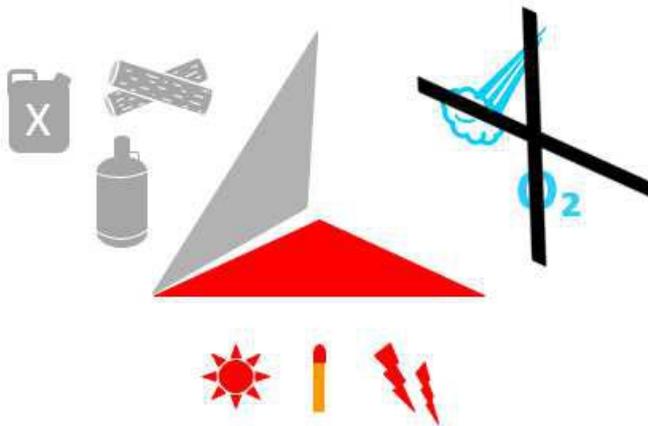
LE TRIANGLE DU FEU

Suppression du COMBUSTIBLE = agir par isolement



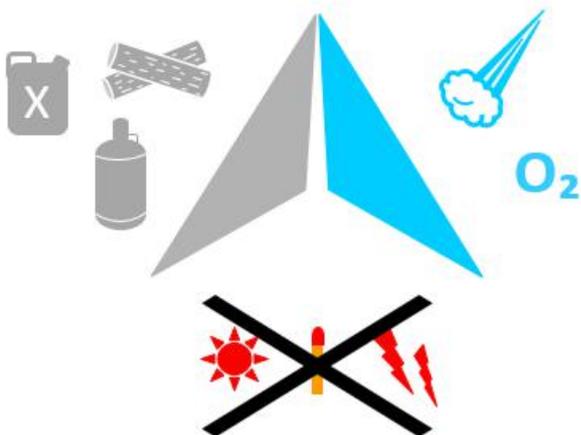
Fermeture de la vanne

Suppression du COMBURANT = agir par étouffement



On supprime l'apport d'oxygène

Suppression de L'ÉNERGIE D'ACTIVATION = agir par refroidissement



On abaisse la température

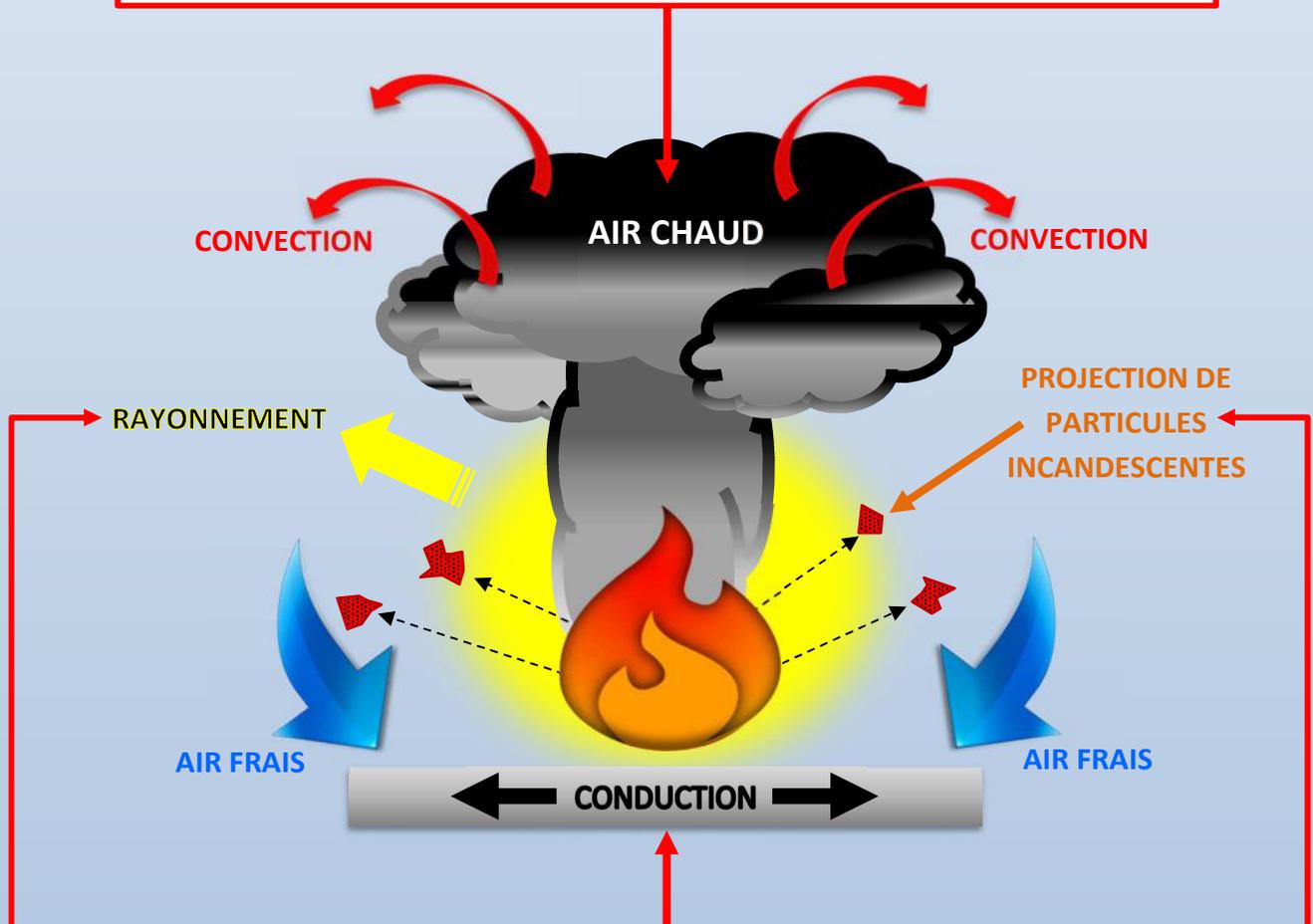


LA PROPAGATION DU FEU

Le FEU se propage suivant 4 modes

CONVECTION

Déplacement ascendant des gaz chauds et inflammables. La chaleur se transmet aux matériaux combustibles qu'elle rencontre. Ce déplacement crée également un appel d'air frais vers le foyer et contribue à son activation.
C'est le mode de propagation le plus important.



RAYONNEMENT

Énergie absorbée par un autre corps sous forme d'énergie thermique.

Par exemple : une lampe halogène peut mettre le feu aux rideaux d'une pièce (*sans contact direct*) si celle-ci est placée trop près.

CONDUCTION

Transmission de la chaleur dans la masse du *matériau* (*canalisation, structure métallique...*)

Par exemple : en chauffant un conduit métallique à son extrémité, on peut enflammer un carton qui toucherait ce conduit à son autre extrémité.

DÉPLACEMENT

Transfert de solides, de liquides ou de gaz en combustion.

- **Solides :** par projection de brandons, d'escarbilles...
- **Liquides :** par épandage, ruissellement...
- **Gaz :** la nappe de gaz peut se déplacer et s'enflammer à distance du foyer.

À RETENIR :

ÉVITER LA PROPAGATION DU FEU, c'est limiter au maximum les effets de l'incendie.



LES CLASSES DE FEU

Les feux sont répertoriés en 5 classes en fonction de l'état du combustible.

CLASSE A

Feux de matériaux solides dont la combustion forme des braises.



Les feux de classe A concernent des matériaux solides tels que le bois, le carton, le tissu, la paille, le papier...



CLASSE B

Feux de liquides ou solides liquéfiables inflammables.



Les feux de classe B concernent principalement l'essence, l'alcool, le fioul, la graisse, le goudron



CLASSE C

Feu de gaz.



Les feux de classe C sont des feux de gaz ou de vapeurs (hydrogène, acétylène, butane, propane...)



CLASSE D

Feux de métaux.



Les feux de classe D concernent principalement le sodium, l'aluminium, le magnésium et le potassium et pour lesquels il faut des moyens particuliers pour les éteindre.



CLASSE F

Feux liés aux auxiliaires de cuisson.



Les feux de classe F concernent principalement les huiles, graisses alimentaires sur les appareils de cuissons.



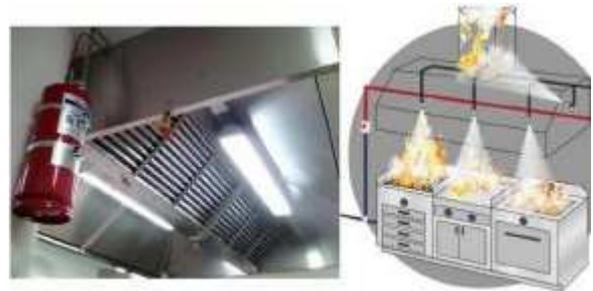
LES MOYENS D'EXTINCTION



Extincteurs portatifs



Extinctions fixes



Extincteurs sur roues



Robinet d'incendie armé



Couverture anti-feu



Bac à sable



LES EXTINCTEURS

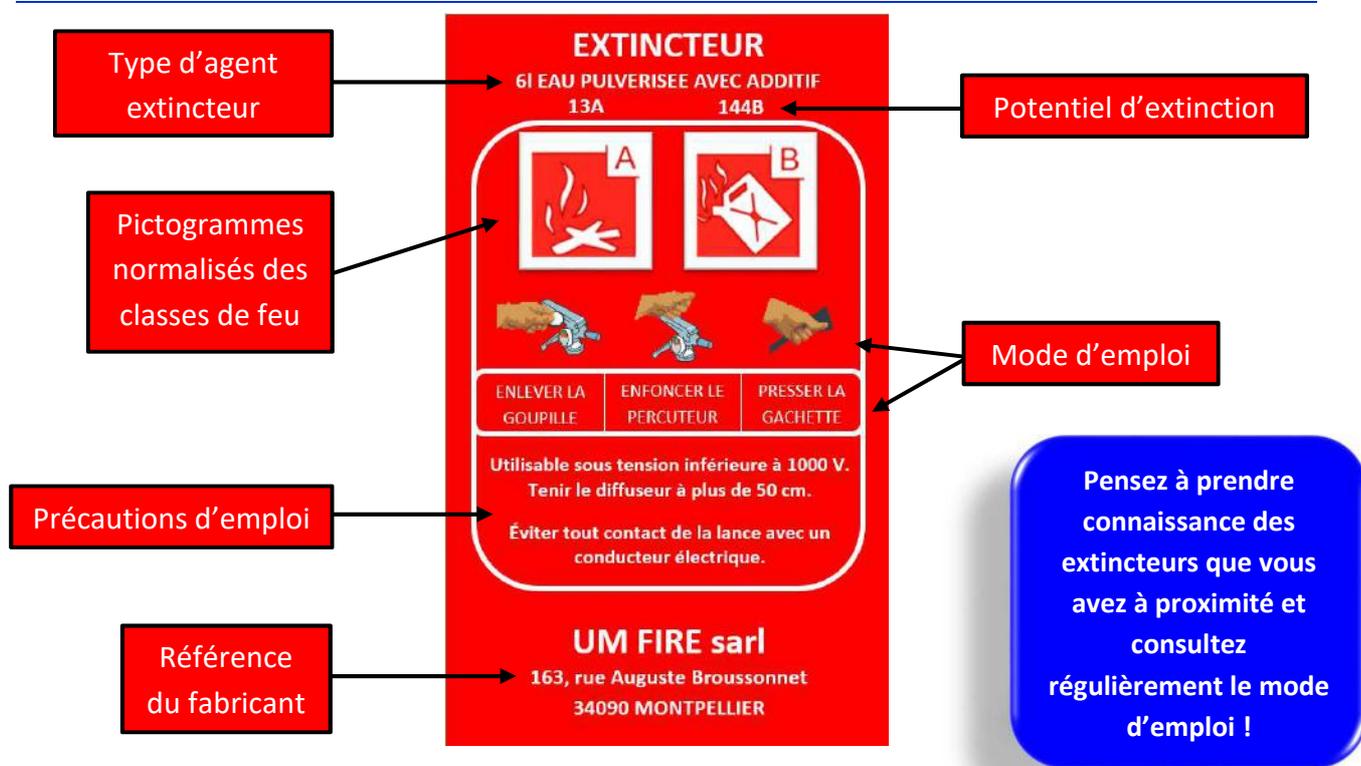
Ces appareils sont des moyens de 1^{ère} intervention accessibles à tous. Ils sont portatifs ou sur roues. L'extincteur est la meilleure arme pour stopper un départ de feu. Pour qu'il soit efficace, il faut savoir lequel employer et comment bien le manipuler.

Utiliser un extincteur sur un début de feu permet d'éviter que les flammes ne deviennent incontrôlables et qu'elles provoquent ainsi un incendie qui nécessiterait l'intervention des pompiers.

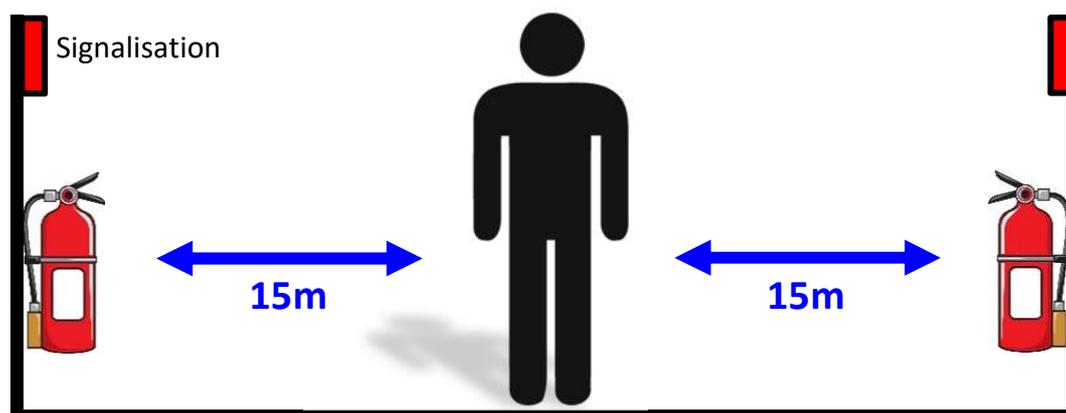
Les plus répandus sur les sites de l'Université sont :

- Les extincteurs à eau pulvérisée (avec additif)
- Les extincteurs à poudre (polyvalente ou normale)
- Les extincteurs CO₂

Sérigraphie (exemple) :



Répartition des extincteurs :

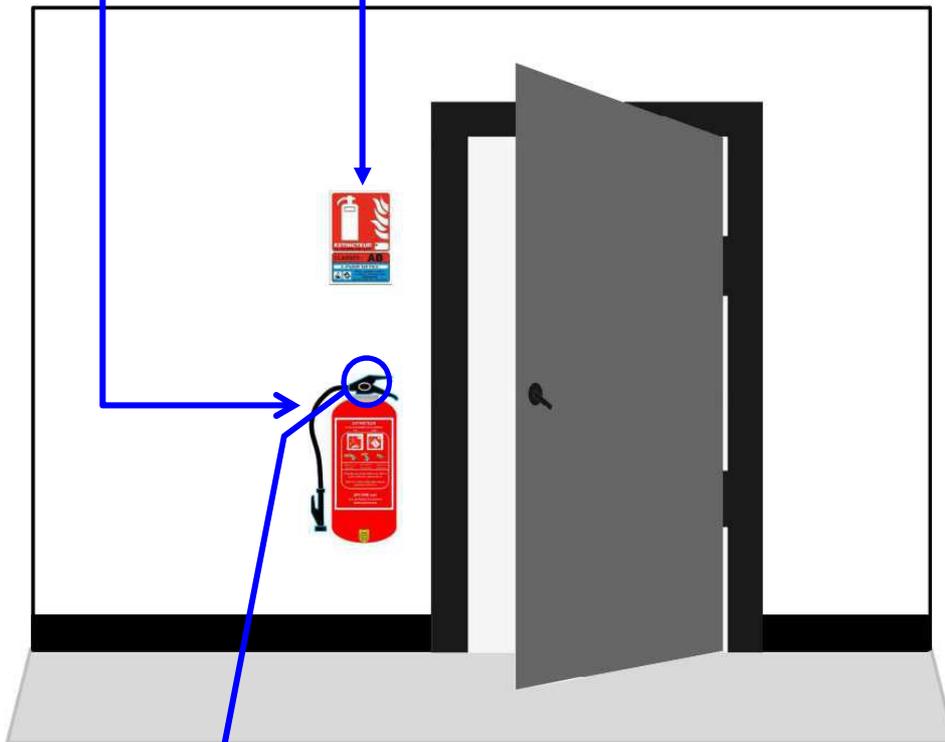


Les vérifications à effectuer :

Les moyens de lutte contre l'incendie doivent toujours être visibles et accessibles.

- Ne pas les recouvrir ou entreposer d'éléments devant eux-ci
- Ne pas les déplacer de leurs supports

- Extincteur toujours accroché à son support mural
- Signalétique de l'extincteur présente et visible



Vérifier la présence :

- De la goupille de sécurité
- Du plomb de sécurité



UN EXTINCTEUR UTILISÉ, MÊME PARTIELLEMENT, DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT RECHARGÉ ET VÉRIFIÉ

Le fonctionnement d'un extincteur :

L'agent extincteur est pulvérisé sous l'effet d'un gaz sous pression. Deux catégories d'extincteurs se distinguent :

- **Les extincteurs à pression permanente** : ces appareils sont déjà sous pression, il ne faut donc pas les percuter avant de les utiliser. Parfois ils sont équipés d'un manomètre.
- **Les extincteurs à pression auxiliaire** : le gaz propulseur se trouve dans une cartouche (*sparklet*) qui doit être percutée pour mettre ces appareils sous pression et permettre ainsi l'expulsion de l'agent extincteur.

Les extincteurs à pression permanente

(Eau – Poudre – CO₂ – Mousse)

- 1 Enlever la goupille de sécurité
- 2 Actionner la poignée pour faire sortir l'agent extincteur

Les extincteurs à pression auxiliaire

(Eau – Poudre – Mousse)

- 1 Enlever la goupille de sécurité
- 2 Appuyer fortement sur la poignée de percussion afin de mettre l'appareil sous pression
- 3 Appuyer sur la gâchette au bout de la lance pour libérer l'agent extincteur

- Ne pas se positionner au-dessus de l'appareil lors du retrait de la goupille de sécurité (*risque de blessure grave*)
- Toujours tester votre extincteur avant de l'utiliser sur un foyer (*vérification du bon fonctionnement*)
- Pour une utilisation en extérieur, toujours se positionner dos au vent (*retour de flamme ou de l'agent extincteur*)

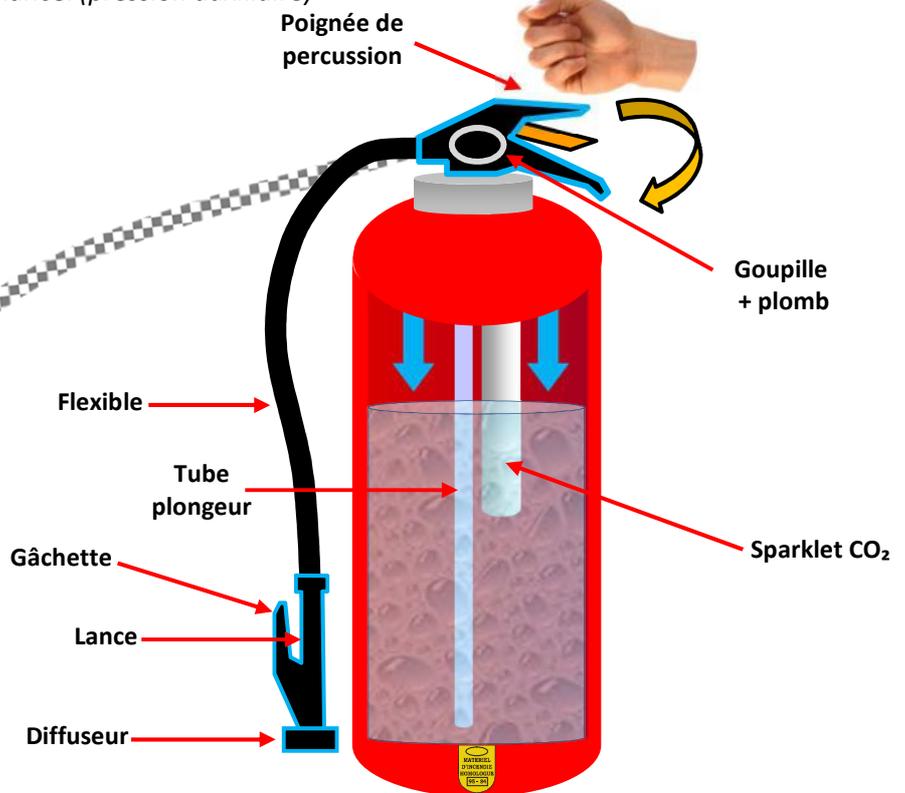


EXTINCTEUR À EAU AVEC OU SANS ADDITIF

(Pression auxiliaire ou permanente)

Après retrait de la goupille de sécurité, appuyer sur la poignée de percussion, ainsi on libère le CO₂ qui pousse l'eau dans le tube plongeur jusqu'à la lance. (*pression auxiliaire*)

En appuyant sur la gâchette, l'eau poussée par le CO₂ sous pression sort en jet diffusé



L'extincteur à eau pulvérisée **AVEC additif** a pour objectif d'éteindre les feux de **classe A** par refroidissement et les feux de classe **B** par étouffement. L'extincteur le plus approprié pour éteindre un feu d'origine électrique est le CO₂. Néanmoins, l'extincteur à eau pulvérisée **AVEC additif** peut être utilisé sur une tension inférieure à 1000 volts.



AVANTAGES :

- Efficace
- Économique
- Pollution limitée



INCONVÉNIENTS :

- Dégâts dans certains lieux (*bibliothèque...*)
- Utilisation à éviter sur les installations électriques
- Réaction violente sur certains métaux

Identification



Ne **JAMAIS** utiliser un extincteur à eau sur un feu de **CLASSE D** car cela pourrait entraîner une explosion

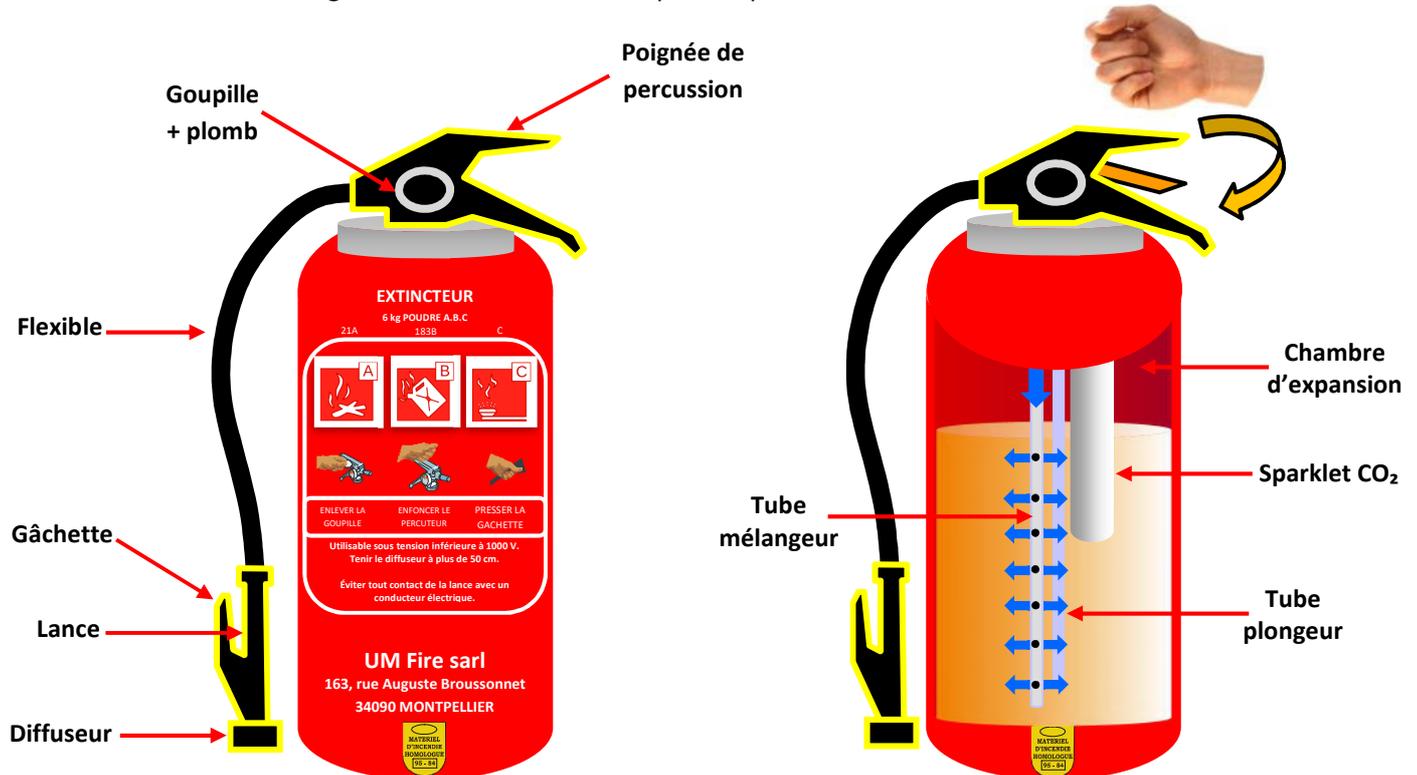


EXTINCTEUR À POUVRE

(Pression auxiliaire ou permanente)

Après retrait de la goupille de sécurité, appuyer sur la poignée de percussion ainsi on libère le CO₂ qui détasse la poudre et la pousse dans le tube plongeur jusqu'à la lance. (*pression auxiliaire*)

Cet agent extincteur est destiné principalement à l'extinction des feux de classe B, mais il peut aussi être utilisé pour les classes A et C. Il agit par inhibition sur les flammes (*bloc la réaction chimique du feu*) et par étouffement. Il existe également des extincteurs à poudre pour les feux de classe D.



AVANTAGES :

- Polyvalence



INCONVÉNIENTS :

- Limite la visibilité lors de l'utilisation
- Altération des composants électriques et électroniques
- Peut provoquer une gêne respiratoire

Identification



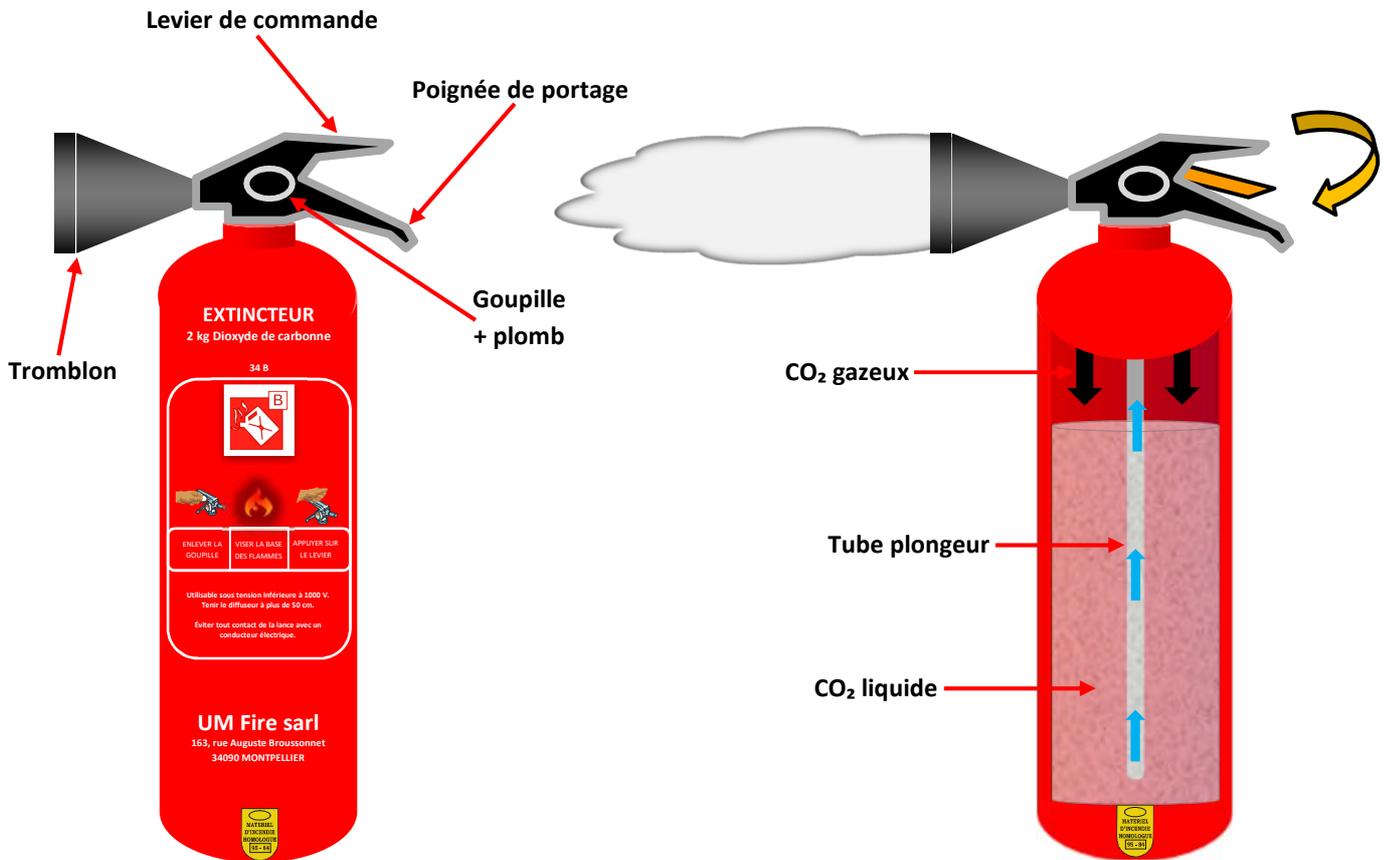
Les extincteurs à poudre sont irrespectueux des biens de valeurs. La poudre s'insinue partout, elle est abrasive et mélangée à l'eau elle devient fortement corrosive (notamment sur les circuits électriques)



EXTINCTEUR AU DIOXYDE DE CARBONE - CO₂

(Pression permanente)

Après retrait de la goupille de sécurité, appuyer sur le levier de commande pour libérer le CO₂.



Ces extincteurs sont utilisés principalement sur les feux de classe B ou d'origine électrique. Ils agissent surtout par étouffement et refroidissement. Ils peuvent également agir par effet de souffle (*abattage mécanique de la flamme grâce à sa force de projection*).



AVANTAGES :

- Aucun déchet sur le matériel
- Approprié pour éteindre les feux d'origine électrique



INCONVÉNIENTS :

- Distance d'attaque réduite
- Risque de brûlures par le froid

Identification



La neige carbonique formée par la brusque détente de CO₂ est à -78°C à la sortie du diffuseur. Pour éviter les gelures, il faut tenir l'extincteur par les poignées prévues à cet usage (*gâchette, poignée isolante...*) et non par l'organe de diffusion

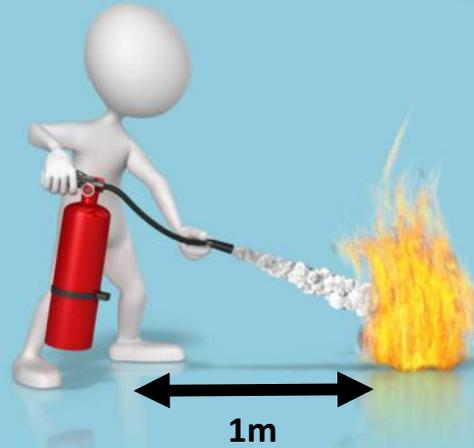


DISTANCES D'ATTAQUE SUR UN FEU AVEC UN EXTINCTEUR



Extincteur CO₂

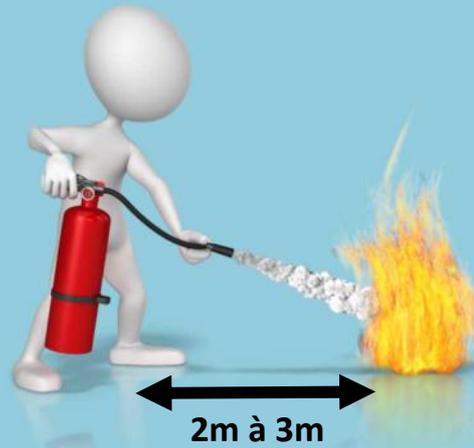
Vent →



1m

Extincteur à EAU

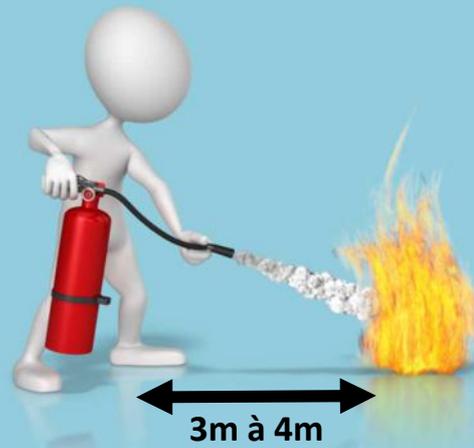
Vent →



2m à 3m

Extincteur à POUDRE

Vent →



3m à 4m



Si vous êtes face à un départ de feu, prenez le temps de vérifier que l'extincteur que vous souhaitez utiliser est bien adapté au combustible.

- 1 Retirez l'extincteur de son support.
- 2 Si possible, placez-vous entre le feu et la sortie afin de ne pas être piégé si les flammes prennent de l'ampleur.
- 3 Posez l'extincteur au sol et retirez la goupille de sécurité, cela cassera par la même occasion le plomb de scellé.
- 4 Si l'extincteur est à pression auxiliaire, percutez la poignée pour activer la cartouche de gaz.



Pour éviter tout incident, faites ce geste en vous éloignant (*bras tendu*) de l'extincteur et en détournant le visage à l'opposé de l'appareil.

- 5 Faites un essai loin des flammes en appuyant brièvement sur la poignée.
- 6 Votre extincteur est prêt à fonctionner : pulvérisez l'agent extincteur en balayant de droite à gauche la base des flammes.

Rappelez-vous toujours qu'un extincteur a une durée d'utilisation très courte (*de quelques secondes seulement*). Si vous n'avez pas éteint les flammes au bout de quelques secondes, évacuez et laissez les pompiers agir.



Quand un extincteur a été utilisé, il doit être rechargé et vérifié par un service de maintenance qualifié et agréé.

Quelques conseils supplémentaires :

- Vous êtes témoin d'un départ de feu que vous estimez non maîtrisable, ne tentez pas de l'éteindre. Déclenchez l'alarme incendie, prévenez immédiatement les secours et évacuez.
- En cas de feu de gaz, coupez immédiatement l'arrivée de gaz. En cas de feu d'origine électrique, coupez l'alimentation.
- Si vous constatez que vous n'arriverez pas à éteindre le feu et que l'extincteur commence à donner des signes de faiblesse, éloignez-vous des flammes en reculant lentement. Déclenchez l'alarme incendie, contactez les secours et évacuez.

Un début d'incendie peut être anxiogène. Pour réagir au mieux dans ces circonstances, il est primordial que les extincteurs soient très vite identifiables et facilement accessibles.



LES MOYENS D'EXTINCTION ADAPTÉS AU TYPE DE FEU



Eau pulvérisée (A)
Eau pulvérisée
avec additif (AB)



Poudre
(ABC)

Manœuvres et risques : L'eau est indiquée et agit par refroidissement.



Eau pulvérisée
avec additif
(AB)



Poudre
(ABC)



CO₂

Manœuvres et risques : Extinction au CO₂ à condition que la surface enflammée ne soit pas trop grande.



Poudre
(ABC ou BC)

Manœuvres et risques : Fermer la vanne d'alimentation. Attention au risque d'explosion en cas de soufflage de flamme.



Poudre (D)



Bac à sable

Manœuvres et risques : Danger d'explosion : eau interdite ! Extinction réservée aux spécialistes avec du matériel adapté.



Eau pulvérisée
avec additif
(ABF)

Manœuvres et risques : Refermer le récipient avec le couvercle, une couverture anti-feu ou une serpillière humide (pas trempée car l'huile réagit violemment au contact de l'eau).

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, vous devez :



- Gardez votre calme
- Déclenchez l'alarme incendie en appuyant sur le boîtier (*rouge*) le plus proche



- Appelez ou faites appeler, selon votre procédure interne, l'accueil ou directement le 18 ou alors le PC sécurité



- Prenez l'extincteur le plus proche et adapté à la classe de feu
- Dégoupillez l'extincteur (*pour mémoire : ne pas se positionner au-dessus de l'appareil lors du retrait de la goupille de sécurité*)
- Testez l'extincteur à l'écart avant d'attaquer le feu (*vérification du bon fonctionnement*)
- Attaquez le feu sans prendre de risque en visant la base des flammes puis en balayant lentement pour atteindre toute la surface enflammée

Après l'extinction, ventilez la pièce et restez en surveillance afin d'éviter toute reprise de départ de feu.

NOUS NE SOMMES PAS DES SUPERS HEROS !

En cas de dégagement de fumée important, reculez et évacuez la pièce en vous baissant car l'air frais est près du sol.

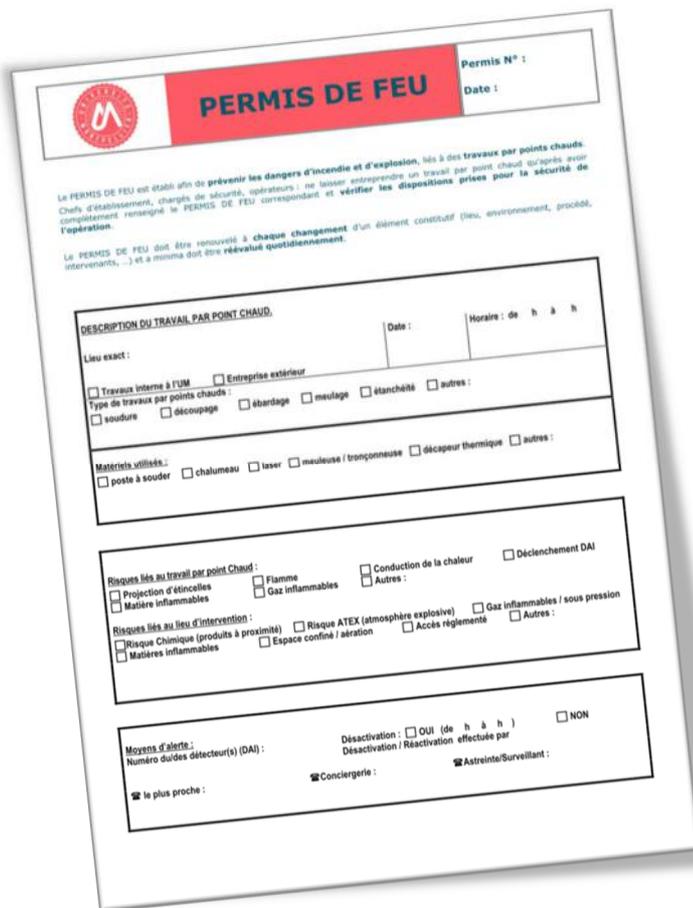
De toutes les manières, ne jamais intervenir dans un local enfumé.

- Si possible, fermez les fenêtres et les portes afin de cloisonner l'incendie et de limiter sa propagation.
- Rejoignez le point de rassemblement et attendez les consignes.

L'évacuation et la mise en sécurité des personnes restent la priorité !

- Pour l'utilisation d'un extincteur en extérieur, toujours se positionner dos au vent pour éviter le retour de flamme
- Se ménager une sortie pour ne pas se laisser cerner par le feu
- Si l'extincteur donne des signes de faiblesse, reculer en regardant le feu et en restant baissé
- Si possible intervenir à 2 (*en cas de problème la personne peut vous soustraire du danger ou donner l'alerte*)





PERMIS DE FEU Permis N° : _____ Date : _____

Le PERMIS DE FEU est établi afin de prévenir les dangers d'incendie et d'explosion, liés à des travaux par points chauds. Chefs d'établissement, chargés de sécurité, opérateurs : ne laissez entreprendre un travail par point chaud qu'après avoir complètement renseigné le PERMIS DE FEU correspondant et vérifié les dispositions prises pour la sécurité de l'opération.

Le PERMIS DE FEU doit être renouvelé à chaque changement d'un élément constitutif (lieu, environnement, procédé, intervenants, ...) et à minima doit être réévalué quotidiennement.

DESCRIPTION DU TRAVAIL PAR POINT CHAUD.

Lieu exact : _____ Date : _____ Horaire : de h à h

Travaux internes à l'UM Entreprise extérieur

Type de travaux par points chauds : soudure découpage ébarbage meulage étanchéité autres : _____

Matériels utilisés : poste à souder chalumeau laser meuleuse / tronçonneuse décapeur thermique autres : _____

Risques liés au travail par point Chaud : Projection d'étincelles Flamme Conduction de la chaleur Déclenchement DAI

Matière inflammable Gaz inflammables Autres : _____

Risques liés au lieu d'intervention : Risque Chimique (produits à proximité) Risque ATEX (atmosphère explosive) Gaz inflammables / sous pression

Matière inflammable Espace confiné / aération Accès réglementé Autres : _____

Moyens d'alerte : Numéro du/des détecteur(s) (DAI) : _____ Désactivation : OUI (de h à h) NON

_____ Désactivation / Réactivation effectuée par _____

_____ le plus proche : _____ Conciergerie : _____ Astreinte/Surveillant : _____

Le PERMIS DE FEU est établi afin de prévenir les dangers d'incendie et d'explosion, liés à des travaux par points chauds.

Chefs d'établissement, chargés de sécurité, opérateurs : ne laissez entreprendre un travail par point chaud qu'après avoir complètement renseigné le PERMIS DE FEU correspondant et vérifié les dispositions prises pour la sécurité de l'opération.

Le PERMIS DE FEU doit être renouvelé à chaque changement d'un élément constitutif (*lieu, environnement, procédé, intervenants, ...*) et à minima doit être réévalué quotidiennement.



Les incendies peuvent concerner tous types d'activités et dans 30% des cas, ils sont occasionnés par des travaux par points chauds

Un travail par point chaud est défini comme toute activité qui utilise des flammes nues ou génère de la chaleur et/ou des étincelles capables de provoquer des incendies ou explosions. Les travaux par points chauds comprennent par exemple :

- La soudure
- Le meulage
- La découpe
- Le brasage...

LES CHEMINEMENTS, LES ISSUES DE SECOURS ET LE PLAN D'ÉVACUATION

Les cheminements correspondent aux circuits empruntés par les personnes lors de l'évacuation d'un bâtiment (*couloirs, halls, escaliers, ...*). Ils doivent être dégagés et aménagés pour assurer l'écoulement **fluide** et en **sécurité** des personnes.



Il ne doit pas y avoir de stockage même temporaire et d'obstacle à enjamber

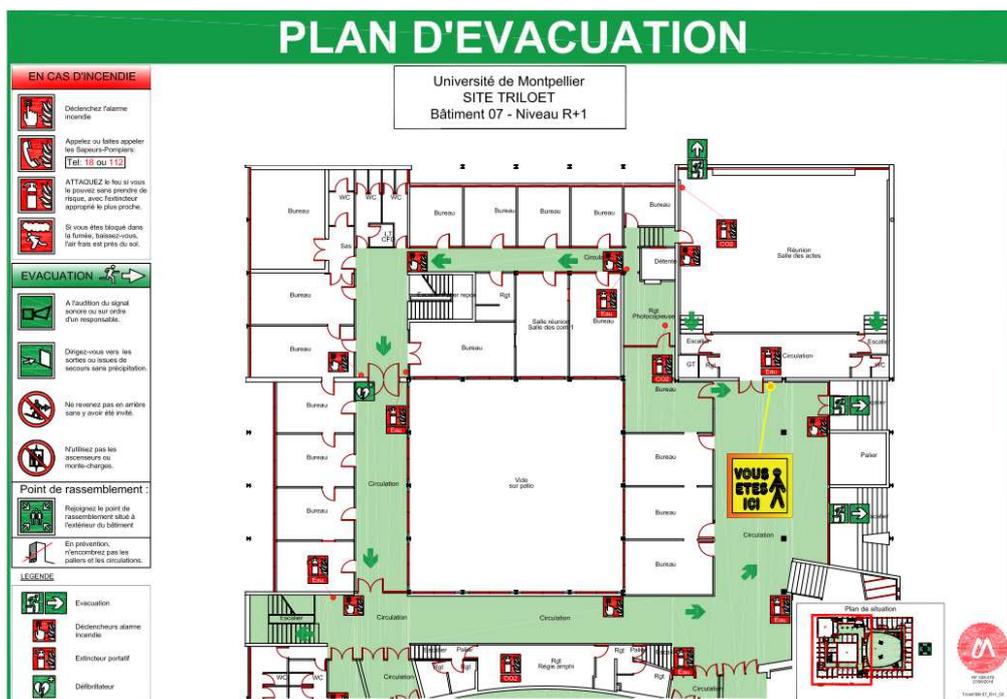
Les issues de secours doivent toujours être déverrouillées et libres d'accès en présence du public. Elles doivent permettre la sortie des personnes en toute sécurité.



Il ne doit pas y avoir d'issues de secours verrouillées en présence du public

Le plan d'évacuation joue un rôle crucial dans les situations de danger.

Celui-ci permet de rendre l'évacuation des personnes plus rapide et plus sûre en schématisant les lieux de rassemblement et les cheminements vers la sortie. Il représente également les moyens d'alarme et d'extinction. Il est conçu en tenant compte de l'agencement des lieux, du nombre de personnes à évacuer, de la présence éventuelle de personne à mobilité réduite ainsi que la localisation des issues et des escaliers de secours.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité complètent la prévention affichée par les signaux de sécurité ainsi que par les plans de sécurité incendie. Elles permettent de donner des indications par rapport à des risques spécifiques liés à l'activité de l'établissement.

Ces consignes indiquent :

- Le matériel de lutte contre l'incendie : matériel d'extinction, matériel de secours et moyens d'alerte
- Le personnel compétent : celui chargé d'utiliser le matériel de lutte contre l'incendie, celui chargé de l'évacuation du personnel (*voir du public*) et celui chargé d'alerter les sapeurs-pompiers
- Le devoir d'alerter et de porter les premiers secours, pour toute personne constatant un départ de feu
- Les mesures particulières en cas de présence de personnes à mobilité réduite

Exemple de consignes de sécurité :

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE

 En cas d'incendie: garder son calme
Appuyer sur le bouton d'alarme le plus proche

 Attaquer le feu si possible, sans prendre de risque
Se munir de l'extincteur le plus proche

Prévenir ou faire prévenir les Pompiers:
18 Ou 112

 Prévenir le PC sécurité ou le gardien du site:
Numéro à contacter: 04 67 14 3000

 Pour les personnes sourdes ou malentendantes, le numéro d'urgence pour contacter les services de secours est le **114** (sms ou fax)

 Se baisser, l'air frais et la visibilité sont près du sol

PRÉVENTION

- Éviter tout stockage inutile
- Laisser libres les dégagements et les issues
- Ne pas encombrer les abords des moyens de secours
- Répérer les moyens de lutte contre l'incendie
- Jamais se garer devant des poteaux ou bouches d'incendie
- Ne pas fumer, ne pas utiliser le téléphone portable à proximité de produits inflammables
- Débrancher les appareils électriques une fois leur utilisation terminée (cafetière, chauffage d'appoint, appareils de laboratoire, bain marie...)
- Interdire l'utilisation de multiprises

NUMÉROS D'URGENCE

	SAMU 15
	POMPIERS 18
	POLICE 17
	NUMERO D'URGENCE EUROPEEN 112
	INFIRMERIE
	SECOURISTE
	APPEL D'URGENCE PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES 114 (SMS ou fax)

Responsable sécurité : _____
PC sécurité / loge d'accueil : _____

ÉVACUATION

 A l'audition du signal d'évacuation:
Fermer fenêtres et portes en quittant les lieux
Arrêter les ventilations (VMC, climatisation, sorbonnes...)
Fermer les vannes des fluides (gaz...)

 Se diriger vers la sortie la plus proche et la plus sécurisée
Suivre les instructions des guides et serre-files

 Ne pas utiliser les ascenseurs ou les monte-charges même pour les personnes à mobilité réduite

 Ne pas revenir en arrière sans y avoir été invité
Informez immédiatement les services de secours si une

 Rejoindre le point de rassemblement et attendre les instructions du personnel compétent (Sapeurs-pompiers, chargé d'évacuation...)

 Rappeler aux personnes valides de signaler votre présence aux services de secours
Proposer de l'aide aux personnes à mobilité réduite

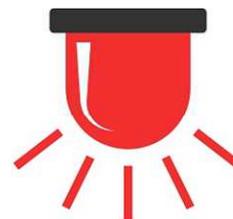
RESPONSABLES D'ÉVACUATION

1 :	_____
2 :	_____
3 :	_____
4 :	_____
5 :	_____

**UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER**

PC07_00A

LE DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME AVEC OU SANS TEMPORISATION



L'alarme est un avertissement sonore et/ou visuel qui informe les occupants d'un bâtiment d'un danger. À son audition, tous les occupants du bâtiment doivent procéder à son évacuation immédiate.

Ce signal sonore émis par une sirène est provoqué par l'appui sur un déclencheur manuel (*boîtier de couleur rouge*) ou commandé de façon automatique par les détecteurs de fumée s'ils sont présents dans les installations du bâtiment.

Chaque personnel est tenu de connaître l'emplacement du boîtier d'alarme le plus proche de son bureau ou de son poste de travail. Celui-ci est à déclencher lorsque l'on se trouve en présence :

- D'un départ de feu ou un incendie
- D'une fumée suspecte
- D'une odeur de brûlé et/ou de gaz
- D'un éventuel effondrement ...

Ce signal audible par tous sonnera pendant une durée de 5 min au minimum.

Le déclenchement de l'alarme AVEC temporisation

Lorsqu'une personne appuie sur le boîtier d'alarme, le signal sonore qui informe les occupants du bâtiment de procéder à son évacuation immédiate se mettra en fonctionnement **5 minutes après l'avoir actionné.**

Pour information, ces 5 minutes qui précèdent le départ de l'alarme générale servent aux personnels chargés de la surveillance du système de sécurité incendie d'effectuer la levée de doute (*reconnaissance des lieux*) d'un éventuel sinistre.

Le déclenchement de l'alarme SANS temporisation

Lorsqu'une personne appuie sur le boîtier d'alarme, le signal sonore qui informe les occupants du bâtiment de procéder à son évacuation se mettra en fonctionnement **immédiatement.**



L'ALERTE DES SECOURS, DU POSTE DE GARDE OU DE L'ACCUEIL



L'alerte est la transmission des informations vers les services de secours publics en composant le numéro **18** ou **112** ou vers un poste de sécurité qui sera en charge de le faire (*selon la procédure de l'établissement*).



Chaque agent doit prendre soin d'enregistrer tous les numéros importants sur son téléphone

Le message d'alerte

- Numéro de téléphone de l'appelant ou de la borne d'appel
- Localisation très précise de l'accident (*adresse, N° bâtiments, étage...*)
- Nature de l'accident et risques éventuels
- Nombre de personnes concernées
- Description de l'état de chaque victime
- Premières mesures prises et gestes effectués
- **NE JAMAIS RACCROCHER LE PREMIER**



Assurer l'accueil des secours pour les guider, chaque minute compte !

Si toutefois, vous êtes amené à appeler les secours, n'oubliez pas d'avertir ou de faire avertir un responsable, le poste de garde ou l'accueil de l'établissement afin de relayer l'information au plus grand nombre pour faciliter l'intervention des secours.



N'oubliez pas qu'une autre personne ait forcément déjà donné l'alerte !

DÉGAGEMENT D'URGENCE D'UNE VICTIME

Saisie par les chevilles ou les poignets

Quand ?



Le danger ne peut être supprimé



Le danger est réel, vital, immédiat et non contrôlable



La victime est visible et facile à atteindre sans entrave



La personne qui décide d'effectuer ce dégagement d'urgence ne doit en aucun cas se mettre en danger

Pourquoi ?

La victime ne peut se soustraire seule du danger.

Méthodologie

- Anticiper son action en privilégiant le chemin le plus sûr et le plus rapide
- Saisir solidement la victime par les chevilles ou les poignets
- Tirer la victime sur le sol, quelle que soit sa position à l'abris du danger
- Se faire aider éventuellement par une autre personne

Techniques

Saisie par les chevilles



Saisie par les poignets



Attention aux obstacles que la tête de la victime pourrait percuter (marches...) !



LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Une personne à mobilité réduite est toute personne **gênée dans ses mouvements** et ses déplacements de manière **provisoire** ou **permanente**, que ce soit en raison de :

- Sa taille
- Son état (*maladie, surpoids...*)
- Son âge
- Son handicap permanent ou temporaire
- Les objets ou personnes qu'elle transporte
- Les appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer



Serre file

Guide file

Comment faire lors d'une évacuation ?

→ **La priorité est d'évacuer toute personne du bâtiment** par les moyens humains disponibles. Si vous êtes en présence d'une personne à mobilité réduite, il faudra donc l'évacuer si l'aide humaine est suffisante et si la personne en situation d'handicap est d'accord. **ATTENTION** de ne pas se mettre en danger (*escaliers...*), il faut éviter le sur-accident !

De toutes les manières, il faudra attendre que le flux d'évacuation soit passé pour pouvoir procéder à l'évacuation des personnes à mobilité réduite (*risque de chute, effet dominos...*).

→ Évacuation différée :

Si l'évacuation de la personne à mobilité réduite est impossible, il faudra l'évacuer de manière différée en l'amenant dans une zone sécurisée (*à l'opposé du sinistre, à l'abri des fumées, facilement accessible par les services de secours...*).

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE SEULE, durant l'évacuation demander à une personne de relayer l'information aux services extérieurs.

LE DÉROULEMENT D'UNE ÉVACUATION



Les occupants doivent :

Dès l'audition du signal sonore ou sur ordre d'un responsable :

- Cesser immédiatement toutes activités
- Éteindre les appareils électriques
- Éteindre toutes sources de chaleur
- Prendre un minimum d'effets personnels
- Fermer les fenêtres
- Suivre les conseils des guides et serres files

Les guides files, serres files et responsables d'évacuation doivent :

- Effectuer leurs missions respectives



EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ À ÉVACUER

Issues (*couloirs, escaliers...*) envahies par les flammes ou les fumées

SE CONFINER

(*s'enfermer dans une pièce, mouiller et calfeutrer la porte, se manifester à la fenêtre, appeler une personne extérieure qui pourra signaler votre position aux services de secours...*) **pour éviter l'intoxication**





La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous...

- Respectez l'interdiction de fumer
- N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint, si ce n'est pas possible de faire autrement, n'oubliez pas de le débrancher avant votre départ
- N'utilisez pas de fiches multiples et limitez l'utilisation des rallonges multiprises, débranchez-les dès votre départ
- Éteignez les cafetières et autres appareils « chauds » avant votre départ (*n'oubliez pas le matériel de laboratoire exemple : bain marie...*)
- N'empêchez pas la fermeture des portes coupe-feu (*cales, liens, objets ...*)
- Ne vous servez pas des dégagements comme lieux de stockage
- Évitez les accumulations de matières combustibles (*linges, cartons, mobiliers, ...*)
- Réduisez au maximum la présence de produits chimiques, ils doivent être stockés dans des locaux prévus et conçus à cet effet
- Repérez l'emplacement des différents moyens de secours à votre disposition
- Ne gardez jamais votre voiture devant un poteau incendie ou devant/sur un accès pompier
- Restez vigilant en permanence

Un incendie accidentel toutes les 2 minutes en France



ÉVACUATION – SCHÉMA D'ORGANISATION



À l'audition du signal sonore ou sur ordre d'un responsable



Fermez les fenêtres



Fermez les portes



Évacuez !

N'oubliez pas de couper toutes les sources d'énergie (appareils électriques, vannes GAZ...)
N'oubliez pas de mettre en sécurité vos travaux en cours !



Aidez les personnes à mobilité réduite à quitter le bâtiment, à se mettre en sécurité pour une évacuation différée



Suivez les instructions du guide et du serre file



Dans la fumée baissez-vous



Ne prenez pas l'ascenseur



Ne revenez JAMAIS en arrière



N'allez pas chercher vos affaires personnelles



Rejoignez le point de rassemblement et attendez les consignes



Ne gênez pas l'arrivée des secours



A series of horizontal dashed lines for writing notes, starting from the top right of the firefighter image and extending across the page.

DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER



dpi-controles-radioprotection@umontpellier.fr

Version : mai 2020